



53^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse Spéciale sur la liberté d'opinion et d'expression

Intervention du Luxembourg

23 juin 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Rapporteuse Spéciale Irene Khan pour son travail inlassable. Nous partageons les conclusions et recommandations exprimées dans son rapport.

Nous apprécions votre mise en évidence que la liberté d'expression est indispensable au développement durable et à la réalisation de l'Agenda 2030. Il profondément inquiétant que des attaques et représailles contre les journalistes et les défenseurs et défenseuses des droits humains sont en forte augmentation. Ces attaques visent notamment celles et ceux qui militent contre la corruption, ou pour le droit à l'environnement, les droits des femmes, des populations autochtones ou des personnes LGBTQI+ et prennent souvent la forme de poursuites stratégiques contre la mobilisation publique.

Nous condamnons le niveau constamment élevé de désinformation en ligne, délibérément utilisée par des acteurs étatiques et non étatiques pour miner la confiance de nos citoyens dans les institutions et la science ainsi que pour agrandir les clivages dans les sociétés démocratiques. La désinformation menace gravement la liberté d'expression. Mon pays participe au Partenariat pour l'Information et la Démocratie et soutient d'autres initiatives, notamment portées par l'UNESCO pour soutenir des médias libres, indépendants et pluralistes, ainsi que d'une éducation critique aux médias.

Madame la Rapporteuse Spéciale,

La désinformation sur les grandes plateformes numériques est alimentée par le modèle économique même de ces plateformes : comment responsabiliser ces dernières et prévenir ainsi leur exploitation par des acteurs malveillants?

Je vous remercie.

(239 mots – 1m30s)